



Des modifications de fréquences de la TNT s'effectueront sur la commune le **03 octobre 2017**. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Ils devront donc procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 03 octobre.

[En savoir +](#)